



Paris, le 10 septembre 2021, 7h30

Icade Santé annonce l'approbation de son document d'enregistrement par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») et franchit une nouvelle étape vers une introduction en Bourse sur Euronext Paris

- **Icade Santé est un leader de l'investissement en immobilier de santé en Europe¹, avec un portefeuille représentant une valeur d'actif brute de 6 milliards d'euros au 30 juin 2021 et 183 établissements de santé en France (92% du patrimoine), en Allemagne, en Italie et en Espagne, les quatre pays les plus peuplés de la zone euro.**
- **Icade Santé possède un portefeuille unique et non répliquable, avec un accent particulier sur les actifs hospitaliers privés (MCO : Médecine, Chirurgie, Obstétrique). Depuis 2017, Icade Santé a également commencé de se diversifier sur le segment des maisons de retraite médicalisées (EHPAD).**
- **Icade Santé bénéficie d'une expertise approfondie pour concevoir, développer, acquérir et gérer des actifs immobiliers complexes dans le domaine de la santé, et nouer des partenariats de longue date avec des opérateurs de santé européens de premier ordre.**
- **Le portefeuille d'Icade Santé offre une capacité immédiate à générer des flux de trésorerie, grâce à des baux de longue durée initiale et à un taux d'occupation financier de 100 %. En 2020, Icade Santé a enregistré un Revenu locatif brut de 301 millions d'euros, contre 265 millions d'euros en 2019 et 241 millions d'euros en 2018, soit une progression de +25,2 % entre 2018 et 2020.**
- **Icade Santé dispose d'un bilan solide avec une notation de crédit BBB+ par S&P (périmètre français) de sa dette long terme et bénéficie du régime SIIC (régime français des sociétés d'investissement immobilier).**
- **Icade Santé envisage une introduction en Bourse (« IPO ») sur Euronext Paris, laquelle inclura une augmentation de capital de 800 millions d'euros aux fins**

¹ Estimations de la Société, sur la base de la valeur du patrimoine du Groupe au 30 juin 2021 et des principales foncières santé cotées européennes, tel qu'extrait des dernières informations publiquement disponibles (rapports annuels et communiqués de presse notamment).

notamment de financer son plan d'investissement de 3 milliards d'euros sur la période de 2021 à 2025.

- **Icade, qui détient actuellement 58,3 % d'Icade Santé, entend rester l'actionnaire majoritaire de la société après l'introduction en Bourse.**

Paris, le 10 septembre 2021 – Icade Santé, leader parmi les foncières santé cotées en Europe, annonce aujourd'hui l'approbation de son document d'enregistrement, en date du 9 septembre 2021, par l'Autorité des marchés financiers (l'AMF) sous le numéro I. 21-047 (le « **Document d'Enregistrement** »).

L'approbation du Document d'Enregistrement d'Icade Santé constitue la première étape de son projet d'introduction en Bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris. La finalisation de l'introduction en bourse est subordonnée à l'approbation du prospectus relatif à l'offre par l'AMF, ainsi qu'à des conditions de marché favorables.

Xavier Cheval, Directeur Général d'Icade Santé¹, a déclaré :

« Icade Santé est un leader de l'investissement en immobilier de santé en Europe. Elle bénéficie d'un modèle économique très solide, de caractéristiques remarquables et d'une position stratégique forte en Europe. Depuis sa création voilà quatorze ans, la société a connu une trajectoire de croissance rapide et se trouve aujourd'hui idéalement placée pour continuer de se développer et créer de la valeur avec les exploitants de premier plan du secteur, tout en offrant un rendement attractif à ses actionnaires. Notre introduction en Bourse vise à financer nos ambitions de croissance accrue à l'horizon 2025, lesquelles seront soutenues par l'accélération de notre expansion internationale et la poursuite de la diversification de notre portefeuille. Les équipes d'Icade Santé et moi-même sommes très fiers de lancer cette opération de placement, qui nous permettra de consolider notre leadership en Europe tout en accueillant de nouveaux actionnaires. »

Icade Santé, la plate-forme européenne dédiée à l'immobilier de santé

Le Groupe accompagne ses partenaires opérateurs de santé sur la durée et leur apporte l'expertise nécessaire pour étendre et moderniser leurs installations selon les meilleures normes techniques. Ce savoir-faire contribue à proposer des soins de qualité dans des bâtiments qui répondent à de nouveaux besoins. Le Groupe a développé des partenariats de long terme avec les principaux opérateurs de soins hospitaliers privés en France tels qu'Elsan et Ramsay Santé, avec les leaders en Europe des services aux séniors Korian et Orpea, ainsi qu'avec d'autres groupes solidement implantés sur leurs marchés.

Icade Santé a développé un modèle économique de croissance basé sur :

- i. **Une catégorie d'actifs essentielle et résiliente soutenue par des tendances démographiques favorables à long terme.** Icade Santé bénéficie des tendances structurelles du marché sur lequel elle opère, notamment le vieillissement des populations et l'augmentation des besoins et des dépenses de santé.

¹ M. Xavier Cheval, actuellement Directeur général délégué d'Icade Santé, sera désigné Directeur général à compter de la date d'approbation par l'Autorité des marchés financiers du prospectus relatif à l'admission des actions de la société aux négociations sur Euronext Paris.

- ii. **Sa position de leader dans l'immobilier de santé en Europe.** Icade Santé estime être le leader parmi les foncières santé cotées en Europe, détenant 183 établissements représentant une valeur brute d'actifs de 5,98 milliards d'euros (6,36 milliards d'euros, droits inclus) et une surface locative totale d'environ 2,04 millions de m² au 30 juin 2021. Il existe un potentiel de croissance important sur le marché européen de l'immobilier de santé coté, secteur qui représente déjà 100 milliards d'euros aux États-Unis (avec 11,1 % des actifs de santé détenus par des sociétés immobilières cotées), contre 9 milliards d'euros en Europe et seulement 3,4 % des actifs de santé détenus par des sociétés immobilières cotées sur les marchés européens¹.
- iii. **Un portefeuille immobilier unique et non répliquable bénéficiant de caractéristiques de type infrastructure.** Les principales caractéristiques de ce portefeuille sont : la génération immédiate de flux de trésorerie ; des baux de longue durée initiale, avec une durée moyenne² de 7,2 ans au 30 juin 2021 ; un rendement net initial de 5,1 % (5,2 % en France, 4,4 % en Allemagne et 5,3 % en Italie) ; et un taux d'occupation financier de 100 %³.
- iv. **Icade Santé a fait ses preuves en matière de croissance et de génération de flux de trésorerie, soutenu par un bilan solide qui permet les développements d'immeubles neufs et les acquisitions d'immeubles existants.** Le ratio *Loan to Value*⁴ du Groupe au 30 juin 2021 s'élève à 34,4 %. Le ratio de couverture des intérêts du Groupe est de 8,0x au 30 juin 2021 contre 7,9x au 31 décembre 2020 et le coût moyen de la dette est de 1,47 % au 30 juin 2021. Les dettes financières nettes du Groupe s'élevaient à 2 187,4 millions d'euros au 30 juin 2021.
- v. **Un potentiel de croissance de premier plan soutenu par de solides partenariats avec les principaux opérateurs de santé.** Icade Santé a adopté une approche flexible en matière d'acquisitions, lui permettant d'obtenir tant des actifs à l'unité que des portefeuilles. Le Groupe peut s'impliquer dans des opérations de *sale-and-lease back*, mais peut également procéder à des acquisitions sur le marché secondaire ou à la construction d'établissements entièrement neufs. Grâce à son expertise, Icade Santé a la capacité de réaliser des opérations significatives et complexes et de collaborer avec des opérateurs de santé sur des transactions de fusion-acquisition.
- vi. **Un impact social positif intégré, renforcé par une stratégie proactive qui place l'ESG au cœur du modèle économique.** Icade Santé s'engage à intégrer une politique de développement durable dans toutes ses activités, sa gouvernance et sa stratégie de croissance, sur le plan social, sociétal et environnemental. Le Groupe envisage l'ESG comme un levier pour améliorer sa gestion des risques et comme une source d'opportunités et de création de valeur, et a récemment reçu un score de 63/100 lui permettant d'atteindre la note A1 de la part de V.E (Vigeo Eiris - Moody's ESG Solutions).
- vii. **Une plate-forme d'investissement agile et optimisée, dotée d'une équipe de gestion très expérimentée.** Toutes les fonctions clés pour la création de valeur seront internalisées au sein d'Icade Santé.

¹ Selon l'indice FTSE EPRA/NAREIT Developed European Index au 31 mai 2021, dans lequel l'indice de santé des pays développés européens représente 3,4 % du total du secteur immobilier coté en Europe ; taux de change : moyenne sur 6 mois de 1,2 GBP/EUR.

² Ou WALB (*weighted average lease break*) : durée moyenne résiduelle des baux jusqu'aux prochaines échéances

³ Le taux d'occupation financier correspond au rapport entre la valeur des loyers contractualisés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine immobilier était loué.

⁴ Le ratio *Loan-to-Value* (LTV) correspond au rapport entre les dettes financières nettes et le patrimoine immobilier réévalué droits inclus.

Une dynamique de marché attractive en soutien d'une croissance solide et rentable

Icade Santé opère sur le marché de l'immobilier de santé en Europe et est actuellement présente en France, en Italie, en Allemagne et en Espagne. Ce marché bénéficie de perspectives de croissance positives, lesquelles sont soutenues par des tendances comme le vieillissement de la population, la consolidation du marché des opérateurs de santé ou par les caractéristiques particulières et la résilience de l'immobilier de santé. En particulier, la crise de la Covid-19 a souligné la résilience et l'importance du secteur de la santé, essentiel au système économique.

De plus, dans tous les pays où le Groupe est présent, les activités de santé et les opérateurs de santé sont financés principalement par les systèmes et politiques de santé publique (systèmes d'assurance maladie obligatoires en France et en Allemagne, et financement par l'État et les collectivités locales en Italie et en Espagne). En France, les dépenses courantes de santé sont passées de 10,2 % en 2005 à 11,1 % du produit intérieur brut en 2019, ce qui représente un montant de 270 milliards d'euros. Sur la même période, les dépenses de santé ont progressé de 10,3 % à 11,7 % du produit intérieur brut en Allemagne (403 milliards d'euros), de 8,3 % à 8,7 % en Italie (155 milliards d'euros) et de 7,7 % à 9,1 % en Espagne (114 milliards d'euros) (Source : OCDE).

L'augmentation des dépenses de santé est très dynamique en raison de facteurs fondamentaux tels que le vieillissement démographique, l'amélioration des techniques de détection, l'innovation et le développement de nouveaux soins, le durcissement de la réglementation sanitaire, la hausse du coût des soins, ainsi que la progression des maladies chroniques liées à une exposition accrue aux facteurs de risque et aux évolutions des modes de vie, comme la sédentarité ou la nutrition.

Stratégie et orientation pour l'exercice 2021

Icade Santé est idéalement positionnée pour tirer parti des opportunités qui porteront la création de valeur à long terme, notamment (i) **favoriser sa croissance externe via une stratégie d'acquisition rigoureuse et disciplinée qui cible les marchés européens les plus attractifs**, (ii) **poursuivre le développement d'établissements neufs grâce à son expertise unique dans ce domaine**, et (iii) **mener une stratégie proactive de gestion des actifs concernant son portefeuille existant**.

Icade Santé soutient sa stratégie en s'appuyant sur l'une des rares et des plus importantes plates-formes immobilières intégrées en Europe, dotée d'une véritable expertise en immobilier de santé. Icade Santé dispose de l'ensemble des capacités internes pour identifier, développer, acquérir et gérer des établissements de santé. Icade Santé possède également une connaissance approfondie du marché et nourrit des relations durables avec les acteurs majeurs du marché, notamment les opérateurs de santé. Cela a permis à Icade Santé de réaliser en moyenne plus de 450 millions d'euros d'investissement annuel sur les 6 dernières années, avec plus de 1 milliard d'euros investis en acquisitions et 200 millions d'euros investis en projets de construction neuve et en extensions/rénovations au cours des 3 dernières années, et de présenter un pipeline de développement de 489 millions d'euros¹ au 30 juin 2021, dont 28 millions d'euros d'acquisitions,

¹ Dont 74 millions d'euros d'accords préliminaires signés au premier semestre 2021, 45 millions d'euros pour un accord préliminaire signé en juillet 2020 pour l'acquisition du site de Berlin Weissensee auprès d'ORPEA, finalisée début juillet 2021, c.13 millions d'euros pour l'acquisition d'une maison de retraite en Italie (Campodarsego) finalisée en juillet 2021 et c.26 millions d'euros pour l'acquisition d'une clinique SSR à Olivet finalisée début septembre 2021

312 millions d'euros de projets neufs et 149 millions d'euros d'investissements dans son portefeuille existant.

Pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2021, Icade Santé table sur une progression du revenu locatif brut d'environ +5,5 % à 318 millions d'euros par rapport à l'exercice financier 2020 et sur une hausse du résultat net récurrent EPRA d'environ +6 % à 251 millions d'euros par rapport à l'exercice financier 2020.

Perspectives post-introduction en Bourse à l'horizon 2021-2025

Icade Santé a de grandes ambitions de croissance, avec un plan d'investissement de 3 milliards d'euros jusqu'en 2025, dont, à ce jour :

- Un pipeline de projets lancés ou à engager pour 489 millions d'euros
- Des acquisitions qui font l'objet d'accords d'exclusivité pour environ 350 millions d'euros
- D'autres opportunités à l'étude pour un montant compris entre 600 millions et 1 milliard d'euros (sur une base continue)

Les autres éléments principaux des perspectives pour 2025 sont les suivants :

- Des investissements annuels moyens d'environ 600 millions d'euros, dont 450 à 500 millions d'euros en 2021
- Un résultat net récurrent EPRA en progression annuelle moyenne d'environ +6 %¹
- Un ratio de coûts EPRA² d'environ 9 % à 10 % pour la période
- Un ratio *Loan-to-Value*³ cible d'environ 40 % à 42 %, en cohérence avec une notation BBB+
- Une politique de distribution de dividendes avec un taux de distribution minimum de 85 % (sur la base du résultat net récurrent EPRA)

Introduction en Bourse sur Euronext Paris

Dans le cadre de l'introduction en Bourse envisagée, Icade Santé prévoit une augmentation de capital d'environ 800 millions d'euros aux fins notamment de financer son plan d'investissement de 3 milliards d'euros. Icade entend rester l'actionnaire de contrôle après l'introduction en Bourse.

BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, J.P. Morgan et Société Générale interviennent en qualité de Coordinateurs globaux et Teneurs de livre associés, et BofA Securities, Natixis et UBS interviennent en qualité de Teneurs de livre associés dans le cadre de l'introduction en Bourse envisagée. Rothschild & Co. intervient en qualité de conseiller financier indépendant auprès d'Icade Santé.

¹ Le résultat net récurrent EPRA est un indicateur de la performance des activités courantes du Groupe. Il exclut les ajustements de juste valeur, l'impact des cessions d'actifs et d'autres éléments sans impact cash considérés comme non-essentiels par le Groupe. Le résultat net récurrent EPRA correspond à la part courante du résultat net.

² Le ratio de coûts EPRA a pour objectif de présenter les frais généraux et charges d'exploitation de l'activité immobilière. Le ratio de coûts EPRA y compris les effets de la vacance correspond au rapport entre (i) la somme des coûts opérationnels (nets des charges locatives refacturées et des honoraires de gestion perçus) et des coûts administratifs et (ii) les loyers bruts. Le ratio de coûts EPRA hors effets de vacance s'obtient en excluant du ratio précédent les charges locatives liées aux surfaces vacantes.

³ Le ratio *Loan-to-Value* (LTV) correspond au rapport entre les dettes financières nettes et le patrimoine immobilier réévalué droits inclus.

Disponibilité du Document d'Enregistrement – Le Document d'Enregistrement d'Icade Santé est accessible sur le site Internet du Groupe (www.icode-sante.eu) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org). Il est également disponible sans frais sur demande auprès de la société Icade Santé, 27 rue Camille Desmoulins, 92130 Issy-les-Moulineaux, France. Le Groupe souhaite attirer l'attention des futurs investisseurs sur le Chapitre 3 : « Facteurs de risque » du Document d'Enregistrement approuvé par l'AMF.

À propos d'Icade Santé

DES LIEUX QUI PRENNENT SOIN DE VOUS

Icade Santé est un leader européen de l'immobilier de santé, qui accompagne les opérateurs de santé et de services aux personnes âgées dans leur stratégie d'externalisation et de développement immobilier. Les équipes du Groupe disposent d'un large éventail d'expertises en investissement immobilier, en gestion de projets complexes et d'une connaissance approfondie des enjeux auxquels sont confrontés les acteurs de la santé. Au 30 juin 2021, Icade Santé exploite 183 établissements, représentant un patrimoine de 6,0 milliards d'euros (6,4 milliards d'euros, droits inclus) et une surface locative totale d'environ 2,04 millions de m².

Contact Presse

Icade Santé

Charlotte Pajaud-Blanchard, Responsable relations presse
+33(0)1 41 57 71 19, charlotte.pajaud-blanchard@icode.fr

Havas Paris – France

Alienor Miens (+33 6 64 32 81 75, alienor.miens@havas.com)
Sarah Duparc (+33 6 46 72 39 99, sarah.duparc@havas.com)

Maitland – International

James Benjamin (+44 7747 113 930, jbenjamin@maitland.co.uk)
David Sturken (+44 7990 595 913, dsturken@maitland.co.uk)

Contact Investisseurs

Yoann Nguyen, Responsable relations investisseurs
+33(0)6 31 58 97 31, yoann.nguyen@icode.fr

Mentions légales

Le présent communiqué de presse inclut uniquement des informations résumées et ne prétend pas être exhaustif. Aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude et l'exhaustivité de l'information ou des opinions contenues dans le présent communiqué de presse.

Le présent communiqué de presse ne contient pas et ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières, ni une invitation ou une incitation d'investissement dans des valeurs mobilières en France, aux États-Unis ou dans toute autre juridiction.

Le communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon.

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Il ne constitue pas et ne saurait en aucun cas être considéré comme constituant une offre au public de titres financiers, ni comme une sollicitation du public relative à une offre de quelque nature que ce soit dans un quelconque pays, y compris en France.

*Le présent document constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »).*

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans un Etat membre autre que la France.

En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) du Règlement Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Icade Santé d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre. En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus ayant été approuvé par l'AMF.

Le communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat ou de souscrire des valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique ni dans un quelconque autre pays.

Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué ne peuvent pas être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'un enregistrement ou d'une exemption d'un tel enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933 tel que modifié. Icade Santé n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de procéder à une offre au public aux États-Unis d'Amérique.

*Le communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières au public au Royaume-Uni. Le présent communiqué s'adresse et est destiné uniquement (i) aux personnes qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement (« investment professionals ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« **Ordonnance** ») ou, (iii) aux personnes visées à l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non immatriculées, etc.) de l'Ordonnance (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Toute invitation, offre ou tout contact relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des valeurs mobilières objets du présent communiqué.*

Le présent communiqué contient des informations relatives aux marchés du Groupe et au positionnement du Groupe sur ces marchés, notamment des informations sur la taille de ces marchés, leur environnement concurrentiel et leurs dynamiques, ainsi que leurs perspectives de croissance. Le Groupe se fonde sur des estimations qu'il a réalisées ainsi que sur des études et statistiques publiées par des tiers indépendants et des organisations professionnelles, telles que la DREES Santé, HBI, Cushman & Wakefield, CBRE ou RCA, et des données publiées par les concurrents ou clients du Groupe. A la connaissance de la Société, les informations extraites de sources de parties tierces ont été fidèlement reproduites dans le présent communiqué et aucun fait n'a été omis qui rendrait ces informations inexactes ou trompeuses. La Société ne peut néanmoins garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur ces marchés obtiendrait les mêmes résultats.

Déclarations prospectives

Certaines informations incluses dans ce communiqué de presse ne constituent pas des données historiques mais sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, des prévisions et des hypothèses en ce inclus et sans limite, notamment, des hypothèses concernant la stratégie présente et future du Groupe et l'environnement économique dans lequel le Groupe exerce ses activités et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent avoir pour conséquence une différence significative entre la performance et les résultats réels, ou des résultats de son secteur d'activité, et ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont exposés et détaillés au chapitre 3 « Facteurs de risque » du Document d'Enregistrement.

Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément toute obligation ou engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse afin de refléter des changements dans les hypothèses, événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont établies uniquement à des fins illustratives. Ces déclarations et informations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont soumises à divers risques et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et plus généralement hors du contrôle du Groupe. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés, sous-entendus ou projetés dans les informations et déclarations prospectives.

Aucun des Teneurs de livre ni aucune de leurs sociétés affiliées, ni aucun de leurs administrateurs, dirigeants, employés, conseillers ou agents n'accepte de responsabilité ou d'obligation de quelque nature découlant de ou ne fait de déclaration ou garantie, expresse ou implicite, quant à la véracité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce communiqué (ou dans l'hypothèse où des informations auraient été omises dans ce communiqué) ou de toute autre information relative à Icade Santé, ses filiales ou sociétés associées, qu'elles soient écrites, orales ou données sous format visuel ou électronique, et quelle que soit la manière dont elles sont transmises ou mises à disposition, ou pour toute quelconque perte résultant de l'utilisation de ce communiqué ou de son contenu ou découlant de ceux-ci.